

timents ? N'y a-t-il pas sujet de se confondre devant l'humilité prodigieuse qui porte le Fils de Dieu, le glorieux Roi du ciel, à accepter de telles sujétions, à subir de tels anéantissements ? Comme il faut qu'Il nous aime, et qu'Il désire être avec nous, pour se faire ainsi le jouet de causes aveugles et la victime des lois qu'Il a lui-même posées !...

Toutefois, si Notre-Seigneur consent parfois à souffrir les atteintes des éléments déchainés, souvent aussi, dans le cours des âges, il a montré sa toute-puissance en leur résistant et les forçant à s'avouer vaincus. C'est ainsi qu'en plusieurs circonstances, la sainte Eucharistie a miraculeusement échappé aux flammes qui devaient l'anéantir. Nous voulons rapporter aujourd'hui un de ces miracles, parmi les plus célèbres et les plus récents, celui dont fut témoin l'abbaye de Faverney, en Bourgogne, et qui s'offre à nous avec tous les caractères d'une incontestable authenticité.

Nous en empruntons le récit à une Lettre pastorale publiée par Mgr l'évêque de Besançon en 1878, à l'occasion d'un grand pèlerinage national qui vint, cette même année, vénérer le lieu du miracle.

L'an de grâce 1604, le Pape Clément VIII avait accordé pour dix ans une indulgence aux fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, confessés et communiés, visiteraient le jour de la Pentecôte et les deux jours fériés suivants, le Saint Sacrement exposé dans le sanctuaire de l'abbaye de Faverney. L'annonce d'un semblable bienfait avait suffi pour éveiller la foi et la piété des peuples, et des multitudes accouraient tous les ans autour des autels de la célèbre abbaye.

La veille de la Pentecôte de l'année 1608, le Prieur exposa le Saint Sacrement avant l'office des Vêpres, suivant le cérémonial déjà consacré par l'usage des quatre années précédentes.

Une table en forme d'autel, destinée à servir de reposoir, était dressée à gauche du sanctuaire, au-devant d'un treillis de fer qui séparait le chœur d'avec la nef. Un marbre, revêtu d'un corporal, reposait sur le tabernacle, et d'élégantes draperies relevaient l'éclat de l'ornementation de l'autel.

Deux Hosties consacrées furent enfermées dans un ostensor de cristal (1) dans le pied duquel était incrusté un tube de cristal contenant quelques ossements du doigt de sainte Agathe. Le Bref pontifical concédant l'indulgence était attaché à l'autel, et

(1) L'usage s'était introduit de placer deux Hosties dans le Ciborium, afin de faire paraître des deux côtés l'image du crucifix empreinte sur l'une des faces de chacune.